

# Le papier, un support responsable et recyclable

*Sommaire :*

[1/ Le papier et la gestion des forêts](#)

[2/ Sur l'industrie papetière](#)

[3/ L'enjeu du recyclage](#)

[4/ Liens utiles](#)

Le support papier est l'objet d'un fort paradoxe : seulement 54% des personnes interrogées considèrent que c'est un support écologique alors que 96% admettent que c'est un support recyclable. L'origine du papier et les méthodes d'impression ne sont donc pas clairement perçues par les personnes sondées.

## 1/ Le papier et la gestion des forêts

- ✓ Les forêts puisent du CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère pour le « séquestrer » dans la matière vivante (bois, branches et racines) et dans la matière organique du sol ; elles assurent ainsi une fonction de « **puits de carbone** ».

Or, la récolte de bois pour le papier dans les forêts gérées durablement permet de renouveler les forêts ; la gestion durable des forêts permet donc de préserver cette fonction de « puits de carbone ». (Office Nationale des Forêts)

La production de papier contribue, en France et en Europe, au développement de la sylviculture et de la filière bois. En effet presque **70% des fibres vierges** utilisées dans la fabrication de la pâte à papier proviennent **des bois de coupes d'éclaircies, de taillis et de branches** nécessaires à la croissance de la forêt. **Les 30% restants** sont issus des **résidus de la scierie**. (ADEME 2006)

- ✓ **La filière du papier est donc l'un des premiers contributeurs à l'entretien et au développement des forêts :**
  - La forêt européenne croît chaque année de 660 000 hectares (ADEME). La forêt européenne s'étend sur quelque 160 millions ha (soit environ 35% de la superficie de l'UE - site de la Commission européenne).

- La forêt française est la troisième plus vaste d'Europe. Elle occupe 28% de notre territoire national<sup>1</sup> et génère 500 000 emplois.<sup>2</sup>
- Evolution de la forêt française : le massif forestier français a augmenté de moitié depuis 1950. La forêt a gagné près de 500 000 hectares au cours de ces 10 dernières années soit la surface équivalente à un département chaque décennie. (ADEME)

✓ **Une origine contrôlée du bois :**

- Le potentiel forestier français est extrêmement important, mais seulement 60% de l'accroissement naturel annuel est prélevé chaque année. 40% n'est donc pas prélevé<sup>3</sup>.
- Le bois consommé en France pour la production de la pâte de fibres vierges provient à 92% de forêts françaises et 6 % des pays limitrophes. (COPACEL 2010)
- La déforestation intensive en Afrique, en Amérique du Sud ou en Asie, qui porte bien souvent préjudice à la filière papier dans son ensemble, est une réalité ; mais, les importations françaises proviennent de forêts gérées durablement. (COPACEL 2010).
- Exemples de schémas de certification de la gestion durable des forêts utilisés par l'Industrie Papetière : (*Annexe 3 : présentation de ces schémas*)
  - FOREST STEWARDSHIP COUNCIL (FSC) : Garantit que le bois est issu de forêts gérées de manière responsable au niveau international.
  - PROGRAM FOR THE ENDORSEMENT OF FOREST CERTIFICATION SCHEMES (PEFC) : Garantit l'origine du bois et sa légalité au niveau européen.

✓ **Cadre juridique européen :**

- Adopté depuis 2003, le plan FLEGT - Forest Law Enforcement Governance and Trade - propose un ensemble de mesures afin d'accroître la capacité des pays en voie de développement à contrôler l'exploitation illégale de leurs forêts L'objectif est ainsi de réduire le commerce du bois illicite entre ces pays et l'Union européenne.
- Dans ce cadre, le règlement « diligence raisonnable » adopté en décembre 2010 interdira à partir de mars 2013 la mise sur le marché de produits en bois ou dérivés du bois n'ayant pas démontré de manière stricte qu'ils proviennent de coupes légales ; le règlement introduit des mesures de traçabilité ainsi que d'éventuelles sanctions à l'encontre des opérateurs. (COPACEL 2010 / DG ENV)

<sup>1</sup> H. Gaymard, L'Office Nationale des Forêts, outil d'une volonté, septembre 2010

<sup>2</sup> Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire

<sup>3</sup> Rapport H. Gaymard, septembre 2010. Ce constat est souligné dans tous les rapports sur la forêt : rapport Méo-Bétolaud de 1978, rapport Duroure de 1982, rapport Bianco de 1998, rapport Juillot de 2003, rapport Ballu de 2007, rapport Puech de 2009.

## Chiffres clés de la forêt française (2010)

- ✓ **28% du territoire est couvert de forêts**
- ✓ la forêt publique représente un quart de la forêt française :
  - plus de 11 500 collectivités sont propriétaires de 2,9 millions ha soit 15% de la forêt
  - l'État possède 1,8 millions ha de forêts domaniales soit 10% de la forêt
- ✓ 3,5 millions de propriétaires privés se partagent 12 millions ha, soit 75% de la forêt
- ✓ **5,1 millions d'ha sont écocertifiés PEFC**
- ✓ chaque année la forêt française produit 100 millions m<sup>3</sup> de biomasse<sup>4</sup> bois dont seulement 60% sont récoltés
- ✓ **la forêt séquestre chaque année 80 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> net**, soit l'équivalent de l'engagement annuel de réduction de ses émissions de la France au titre de Kyoto (première période 2008/2012)
- ✓ **la forêt abrite 40% des zones Natura 2000<sup>5</sup>**
- ✓ la forêt accueille plus de 500 millions de visites chaque année

H. Gaymard, *L'Office Nationale des Forêts, outil d'une volonté*, septembre 2010

## 2/ Sur l'industrie papetière

L'industrie papetière ayant un impact comme toute activité sur son environnement cristallise les idées reçues sur le papier. Or depuis 20 ans, des progrès considérables ont été accomplis :

- ✓ **La filière du papier et de l'imprimé a massivement investi ces vingt dernières années afin de réduire son impact environnemental :**
  - La filière enregistre une diminution de 80% des rejets dans l'eau en 20 ans (ADEME 2006)
  - Elle a réduit de plus de 30% ses consommations d'énergies : 40% de la production d'énergie repose sur l'utilisation des sous-produits du bois appelés biomasse. L'industrie papetière française est l'un des secteurs industriels producteurs et consommateurs d'énergie verte le plus important. (COPACEL)
  - Une diminution de 50% des émissions de CO<sub>2</sub> fossiles par tonne produite est également constatée (COPACEL).

<sup>4</sup> Biomasse : ensemble des matières organiques pouvant devenir des sources d'énergie

<sup>5</sup> Avec la constitution du réseau Natura 2000, l'Europe s'est lancée dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites écologiques dont les deux objectifs sont : préserver la diversité biologique et valoriser le patrimoine naturel de nos territoires. Les deux textes de l'Union les plus importants sont les directives « Oiseaux » (1979) et « Habitats faune flore » (1992). Elles établissent la base réglementaire du grand réseau écologique européen. Les sites désignés au titre de ces deux directives forment le réseau Natura 2000. <http://www.natura2000.fr>

### 3/ L'enjeu du recyclage

- ✓ **En Europe, le papier est le support le plus recyclé.** Le taux de recyclage du papier en Europe atteignait **68.9% en 2010** (European Declaration on Paper Recycling 2006 – 2010).  
L'industrie papetière reconnaît en effet l'importance des matières recyclées pour la production de papier. C'est pourquoi elle s'est investie dans cette filière ; de nombreux acteurs ont par exemple pris part à la European Declaration on Paper Recycling 2006-2010.
- ✓ **La filière du papier a un impact sur l'environnement comme toute autre activité, mais elle est aujourd'hui en France la première industrie du recyclage.** Le papier est la matière la mieux recyclée en France (COPACEL 2006).
  - 83% des Français estiment que le tri du papier est facile à mettre en place au quotidien. Toutefois, plus de 9 Français sur 10 jugent utile de rappeler la consigne. (*EcoFolio, 2011, PapierS, le déchet oublié*)<sup>6</sup>
  - Le taux de recyclage de papier atteint est d'environ 40% en France selon EcoFolio (*EcoFolio et FostPlus dans le « guide des normes et labels environnementaux pour les produits papiers », novembre 2010*)
- ✓ **Le papier est recyclable jusqu'à 5 fois** (COPACEL 2006). Le carton est recyclable jusqu'à 7 fois (ADEME). Le recyclage du papier permet de fournir une matière première alternative à la pâte de fibres vierges pour la production de papier. Toutefois, il faut noter que tous les processus de recyclage sont caractérisés par « de la perte en ligne » ; par exemple une tonne de papier permet de produire 900 kg de papier recyclé. Un papier ne peut être constitué à l'heure actuelle de 100% de pulpe recyclée (Bureau of International Recycling et CNIID)
- ✓ La filière du recyclage est une **source importante d'emploi local** : elle emploie en France 23.000 personnes au sein de 2.450 PME. (<http://www.donnees-environnement.com/chiffres-dechets.php>)
- ✓ **Les techniques de recyclage sont désormais respectueuses de l'environnement.** En effet, le processus de recyclage se décompose en plusieurs étapes :
  - *La transformation de la pâte* : Appelé trituration ou pulpage, le principe est de rompre les fibres de cellulose entre elles afin de séparer les principaux éléments polluants.
  - *La dépollution-nettoyage de la pâte* : Ces opérations d'élimination des impuretés se font grâce à des outils de classage (ou filtrage) et de cyclonage.
  - *Le désencrage par flottation* : Le désencrage permet de retirer les particules d'encre de la pâte à papier. Cette opération utilise le principe de flottation. La mousse ainsi créée contenant les particules d'encre est évacuée par débordement ou aspiration. Les résidus et boues de désencrage sont incinérés ou réutilisés comme engrais pour les terres agricoles (*Marketing Direct, le 01/06/2011*)

---

<sup>6</sup> « Cette majorité incertaine témoigne d'un défaut de visibilité, de mise à jour et de répétition du message. La consigne est simple et perçue comme telle, mais il est indispensable de la rappeler ! » (*EcoFolio, 2011, PapierS, le déchet oublié*). Le manque de cohérence et de lisibilité des consignes de tri est une entrave au recyclage. (ECOFOLIO, août 2008, L'image des papiers de leur tri, de leur recyclage).

- *Le blanchiment* : Le blanchiment de la pâte est obtenu soit par dilution avec une pâte de meilleure blancheur (pâte vierge ou issue de vieux papiers de haute qualité) soit par blanchiment chimique, par adjonction de peroxyde d'hydrogène. Alors que dans les années 80, le blanchiment du papier était réalisé avec du chlore, il est aujourd'hui effectué avec de l'eau et du savon. (*Marketing Direct, le 01/06/2011*)  
(*EcoFolio, site internet : Les papiers > Le recyclage > Le processus du recyclage*)

#### 4/ Liens utiles

ADEME : <http://www2.ademe.fr> (rubrique : déchets) et notamment la synthèse « Le recyclage en France – données 2008 »

BIR (Bureau of International Recycling): <http://www.bir.org/> (notamment l'étude: world recovered paper market in 2009)

CEPE (Conseil Européen de l'industrie, des Peintures, des Encres d'imprimeries) : <http://www.cepe.org>

COPACEL : <http://www.copacel.fr> (rubrique : publications/presse – rapport annuel 2010)

EMIP : <http://www.intergraf.eu> (« The Facts of our Value Chain »)

ONF : <http://www.onf.fr>

WWF : [www.wwf.fr](http://www.wwf.fr)